

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Dax

Correspondant : Mme Elisabeth BONJEAN, Maire de Dax, Rue Saint-Pierre, BP 50344, 40107 Dax cedex, tél. : 05 58 56 39 40, télécopieur : 05 58 56 39 41, courriel : commande.publique@grand-dax.fr, adresse internet : <http://www.dax.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marchespublics.landespublic.org>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Travaux de rénovation et d'extension du réseau d'eau potable, d'eaux usées, pluviales et unitaires : programme 2018

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45232410
- Objets complémentaires : 45232150

Lieu d'exécution et de livraison : Territoire de Dax, 40100 Dax

Code NUTS : FRI13

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- La présente consultation est passée selon la procédure adaptée en application des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Les variantes sont acceptées. Des variantes techniques au projet de base sont autorisées. Elles seront limitées aux matériels et matériaux décrits dans les bordereaux des prix unitaires (AEP et ASST). Il est précisé que les candidats ont l'obligation de répondre à l'offre de base pour pouvoir proposer une ou plusieurs offres variantes. La durée du marché se confond avec le délai d'exécution du marché. Le marché prend effet à compter de sa notification qui vaut commencement de la période de préparation. Le délai d'exécution propre à chaque lot figure dans l'acte d'engagement. Il est fixé une période de préparation de 1 mois qui est comptabilisée dans les délais indiqués à l'acte d'engagement. Le délai d'exécution partira de la date fixée par plusieurs ordres de service comme suit : un OS prescrivant de commencer les travaux. Ce dernier ne sera délivré qu'après l'exécution complète de la phase précédente, les travaux ne seront réalisés qu'à compter de la production d'un ordre de service pour chaque

site considéré indépendamment (un site équivaut à une rue cf. Détail Estimatif), les OS seront établis selon le calendrier établi par le titulaire et joint à l'offre. Ils seront éventuellement revus après établissement du calendrier détaillé d'exécution par le maître d'oeuvre pendant la période de préparation, tout en respectant les délais sur lesquels le candidat s'est engagé.

A l'issue de l'analyse des offres, la Ville de Dax se réserve d'ouvrir une phase de négociation avec l'ensemble des candidats, à l'exception des candidats ayant proposé une offre inappropriée.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 120 jours à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Par application du décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 modifié, le paiement des prestations sera réalisé selon les règles de la comptabilité publique soit dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture ou de toute demande de paiement équivalente.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les candidats peuvent se présenter individuellement (entreprise générale) ou sous forme de groupement d'entreprises solidaires ou conjointes. Dans l'hypothèse où le candidat se présenterait sous la forme de groupement, le pouvoir adjudicateur souhaiterait, sans que cela ne soit imposé, un groupement d'entreprises conjoint avec mandataire solidaire ou un groupement d'entreprises solidaires.

L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même marché.

Il n'est pas autorisé aux candidats de se présenter à la fois en qualité de candidats individuels (entreprise générale) et de membres d'un ou de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Capacité économique et financière - références requises : 1° Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et/ou documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : 1° une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ;

2° une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

3° une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique (50 %)
- Prix (50 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 05 juin 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18DX105

Renseignements complémentaires : Les pièces de la consultation des entreprises peuvent être retirées gratuitement par les candidats, à compter du jour de parution de l'avis d'appel public à la concurrence et jusqu'à la date limite de réception des offres.

- SUR SUPPORT ELECTRONIQUE :

En téléchargeant les pièces du dossier sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site Internet suivant : <http://marchespublics.landespublic.org>.

Elles peuvent être déposées :

- sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site Internet suivant : <http://marchespublics.landespublic.org>.
- par courrier ou contre récépissé à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération du Grand Dax
Pôle Juridique d'Agglomération
Service de la Commande Publique
20 rue de la Gare
CS 10075
40102 DAX Cedex

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 mai 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : M. Didier Bonnet , Ville de Dax Régie des Eaux, tél. : 05 58 90 97 97, courriel : dbonnet@dax.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mme Gaëlle Rouffignac-Brunier , Ville de Dax Service de la Commande Publique, tél. : 05 47 55 80 80, courriel : commande.publique@grand-dax.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <http://www.landespublic.org>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau cedex, tél. : 05 59 84 94 14, télécopieur : 05 59 02 49 93, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Esplanade du Général de Gaulle, 33077 Bordeaux cedex, tél. : 05 56 90 60 60

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Réseaux d'assainissement
C.P.V. - : Objet principal : 45232410

Informations complémentaires :

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

La Ville de Dax, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 38 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 en incluant dans le cahier des charges de ce marché une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

L'entreprise attributaire du lot n° 1 du marché s'engage à réserver un minimum de 450 heures à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans l'accès au marché du travail.

Lot(s) 2 Réseaux d'eau potable
C.P.V. - : Objet principal : 45232150

Informations complémentaires :

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

La Ville de Dax, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 38 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 en incluant dans le cahier des charges de ce marché une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

L'entreprise attributaire du lot n° 2 un minimum de 175 heures à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans l'accès au marché du travail.